- **COMITE ECONOMIQUE DES PRODUITS DE SANTE**

SECTION MEDICAMENTS

SECTION DISPOSITIFS MEDICAUX

- **DÉCLARATION PUBLIQUE D'INTÉRÊTS (DPI)**

Je soussigné, **TANTI André**, reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité :

Vice-président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) – Section Dispositifs médicaux

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre du jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêt que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution et, le cas échéant, le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante :

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnée(s) dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

1. Votre activité principale

1.1. Votre activité principale exercée actuellement

Activité salariée
Remplir le tableau ci-dessous.

EMPLOYEUR PRINCIPAL	ADRESSE DE L'EMPLOYEUR	FONCTION OCCUPÉE dans l'organisme	DÉBUT (mois/année)	FIN (mois/année)
Inspection Générale des Finances	139 rue de Bercy 757572 PARIS CEDEX 12	Inspecteur Général	Avril 2009 (avant en détachement)	

1.2. Vos activités exercées à titre principal au cours des cinq dernières années

Autre (activité bénévole, retraité...)

ACTIVITÉ	LIEU D'EXERCICE	DÉBUT (mois/année)	FIN (mois/année)
Conseiller municipal	Issy les Moulineaux (92)	Octobre 2011	

2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1. Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration

Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.

Actuellement ou au cours des cinq années précédentes :

ORGANISME (société, établissement, association)	FONCTION OCCUPÉE dans l'organisme	RÉMUNÉRATION (montant à porter au tableau A.1)	DÉBUT (mois/année)	FIN (mois/année)
EHPAD Lasserre Issy les Moulineaux	Membre du Conseil d'administration (Représentant du Conseil municipal)	**Aucune**	Avril 2014	

2.2. Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration.

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

2.3. Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration
Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou précliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

2.4. Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration

Actuellement et au cours des cinq années précédentes :

ENTREPRISE OU organisme invitant (société, association)	LIEU ET INTITULÉ de la réunion	SUJET de l'intervention, le nom du produit visé	PRISE EN CHARGE des frais de déplacement	RÉMUNÉRATION (montant à porter au tableau A.4)	DÉBUT (mois/année)	FIN (mois/année)
ACIDIM	Paris : Rencontre annuelle ACIDIM / CEPS (DM)	CEPS : Bilan 2009 – Perspectives 2010	-	Aucune	02 12 2009	
MEDTEC	Besançon (25) : Conférences – Session Réglementation	Le rôle du CEPS	Oui + 2 nuitées		20 et 21 04 2010	
Club DM 2020	Paris : Déjeuner-débats	Le rôle du CEPS dans le rembour-sement d'un dispositif médical	-		05 05 2010	
Haute Autorité de Santé	Saint-Denis (93) : Journée pour les fabricants de DM	Les missions, l'organisation et le fonctionnement du CEPS	Par moi-même		18 06 2010	
Ministère de l'économie des finances et de l'industrie - DGCIS	Paris : Étude PIPAME : « Dispositifs médicaux : diagnostic et potentialités de développement de la filière française dans la concurrence internationale »	Membre du Comité de pilotage	-		10 2010	06 2011
SYNALAM / SNADOM	La Défense (92) : 1ères Assises des PSAD	Le remboursement des prestations de santé à domicile	Par moi-même		19 10 2010	
Haute Autorité de Santé	Saint-Denis (93) : Journée pour les fabricants de DM	Les missions, l'organisation et le fonctionnement du CEPS	Par moi-même		28 01 2011	
SYNERGUS	Paris : Journée d'information sur les dispositifs médicaux	Les missions, l'organisation et le fonctionnement du CEPS	-		11 02 2011	

ACIDIM	Paris : Rencontre annuelle ACIDIM / CEPS (DM)	Introduction de la soirée : Bilan 2010 - Perspective 2011	-	Aucune	08 03 2011
MEDTEC	Besançon (25) : Conférences – Session Réglementation	Le rôle du CEPS - Accord cadre DM	Oui + 1 nuitée		13 04 2011
CIP – ACL	Paris : 22èmes Rencontres CIP-ACL	Perspectives d'évolutions économiques des produits et prestations remboursables	-		12 05 2011
Association des Pharmaciens de l'Industrie (API) et Club de la Communication Santé (CCS)	Paris : Dispositifs médicaux	Actualité économique : . Mission et positionnement du CEPS . Point Accord cadre sur le DM	-		18 05 2011
UFOP	Paris : Réunion du Comité directeur	Projet d'Accord cadre DM	-		12 09 2011
APPAMED	Paris : Assemblée générale	Projet d'Accord cadre DM	-		22 09 2011
SNITEM	Paris : Déjeuner du Séminaire du Conseil d'administration	Projet d'Accord cadre DM	-		07 10 2011
FSPF	Bordeaux (33) : Assemblée générale	Projet d'Accord cadre DM	Par l'Administration sauf transferts Aéroport – Palais des congrès par FSPF		21 10 2011
Cercle Industrie Santé	Paris : Dîner débats	Les perspectives ouvertes par l'Accord cadre sur les dispositifs médicaux	-		19 12 2011
ACIDIM	Paris : Rencontre annuelle ACIDIM / CEPS (DM)	CEPS : Bilan 2011 – Perspectives 2012 - Accord cadre DM	-		10 01 2012

LOG Santé	Paris : « Sécuriser les flux des produits de santé »	Participation à la table ronde : « La sécurisation des flux et l'efficience économique »	-	Aucune	12 01 2012	
Association des Pharmaciens de l'Industrie (API) et Club de la Communication Santé (CCS)	Paris : Dispositifs médicaux	Actualité économique : . Mission et positionnement du CEPS . Point Accord cadre sur le DM	-		16 02 2012	
Ministère des affaires sociales et de la santé - DGOS	Programme Phare - Projet ARMEN	Parrain du Groupe de réflexion sur les dispositifs médicaux à usage unique	-		03 2012	06 2012
SNITEM et ESSEC	Courbevoie (92) : Médico-Économie 2ème édition	A travers la politique conventionnelle et l'évaluation économique	Par moi-même		08 03 2012	
SYNALAM SNADOM	Paris : Rencontres sur le syndrome d'apnées du sommeil	Participation à la table ronde sur les thèmes : « . L'efficience du traitement – raisonnement médico-économique et comparaison européenne . Comment améliorer l'efficience L'exemple du patient apnéique et de la télémédecine »	-		29 03 2012	
MEDTEC	Lyon (69) : Conférences – Session Réglementation	Accord cadre DM - Mission et positionnement du CEPS	Par l'Administration - 1 nuitée par l'organisateur		05 04 2012	
Salon Implants 2012	Lyon (69) Conférences dans le cadre du salon	Le parcours du dispositif médical en vue de sa prise en charge par l'Assurance maladie obligatoire	Par l'Administration		31 05 2012	

FFP / JPRS	Montpellier (34) : Table ronde sur l'Apnée du sommeil	La future nomenclature LPPR de la PPC	Par l'Administration	Aucune	29 09 2012
Nile	Paris : Café Nile	Quelle convention, quelles rémunérations pour les acteurs du dispositif médical ?	-		24 10 2012
Université Paris-Descartes	Paris : Séminaire ADIM	Les études post remboursement : de la théorie à la pratique	-		12 11 2012
SNOF	Paris : Conférences dans le cadre du Congrès du SNOF	Le dispositif français d'admission au remboursement de la LPPR et son évolution	-		19 11 2012
Le Congrès du sommeil	Bordeaux (33) : Symposium sur les réseaux	Évolution de la prise en prise en charge de la PPC par l'assurance maladie	Par l'Administration		23 11 2012
C2DS	Paris : Établissements de santé : Éco-responsabilité et dispositifs médicaux	Participation à la table ronde : Quelle place pour la dimension environnementale dans le processus de mise sur le marché et de remboursement des dispositifs médicaux	-		29 11 2012
SYNALAM	Paris : Assemblée générale	Participation à la Table ronde dans le cadre de l'AG : « Pilotage par la qualité et la performance : avenir du système de santé en France ? »	-		09 01 2013
ACIDIM	Paris : Rencontre annuelle ACIDIM / CEPS (DM)	CEPS DM : Bilan 2012 - Accord cadre DM	-		24 01 2013

Université Paris-Descartes	Paris : Formation continue Pharmaciens	Cours sur « De la prise en compte de l'évaluation de la CNEDiMTS à la décision du CEPS »	-	Aucune	28 02 2013	
Association des Pharmaciens de l'Industrie (API) et Club de la Communication Santé (CCS)	Paris : Dispositifs médicaux	Évaluation scientifique, médico-économique, régulation économique	-		28 03 2013	
SNITEM	Courbevoie (92) : Études post-inscription	Apport de l'Accord cadre DM et bilan un an après	Par moi-même		19 04 2013	
MEDTEC	Lyon (69) : Conférences – Session Réglementation	Le rôle, l'actualité et les perspectives du CEPS	Oui + 1 nuitée		15 et 16 05 2013	
SNITEM / ESSEC	Courbevoie (92) : Évaluation médico-économiques	Le point de vue du CEPS sur l'évaluation médico-économique	Par moi-même		29 05 2013	
Les Ateliers de Giens	Courbevoie (92) : Les Ateliers de Giens 2013	Participation à la Table ronde n° 3 : « Les études post-inscriptions dans le dispositif médical : quelles situations, quelles implications des professionnels de santé, quelles méthodologies et quelles conséquences ? »	Par moi-même		06 2013	09 2013
AFIDEO	Paris : Assemblée générale	Le rôle et le fonctionnement du CEPS - Les conditions envisagées de la baisse des tarifs des implants orthopédiques - Les révisions de nomenclature	-		17 06 2013	

Université Paris-Descartes	Paris : Séminaire : « L'évaluation clinique des DM »	De la prise en compte de l'évaluation de la CNEDiMTS à la décision du CEPS	-	Aucune	26 06 2013
Air Liquide Santé	Jouy en Josas (78) : Séminaires des dirigeants des filiales européennes	L'accès au remboursement de l'AMO en France	Par moi-même		01 07 2013
Ministère de redressement productif - DGCIS	Paris : Colloque Industries du Numérique et de la Santé + Autonomie	La généralisation du télésuivi grâce au rembourse-ment sécurité sociale / Du suivi du patient apnéique à d'autres pathologies	-		05 07 2013
FFP / JPRS	Montpellier (34) : Table ronde sur l'Apnée du sommeil	Les évolutions des nomenclatures LPPR de l'oxygénothérapie de la ventilation non invasive et de la PPC	Par l'Administration		21 09 2013
FFAAIR	Rueil-Malmaison (92) : 11ème journée Nationale des apnées du sommeil	Participation à la Table ronde : « L'observance du syndrome du SAS »	Par moi-même		05 10 2013
Les Ateliers de Giens	Hyères (83) : Les Ateliers de Giens 2013	Participation à la préparation de la Table ronde n° 3 : « Les études post-inscriptions dans le dispositif médical : quelles situations, quelles implications des professionnels de santé, quelles méthodologies et quelles conséquences ? »	Par l'Administration y compris inscription à la session		06 au 08 10 2013
FédéPSAD	Nointel (95) : Comité exécutif	Échanges sur les sujets d'actualité du remboursement des prestations de santé à domicile	Par moi-même		06 11 2013

SNOF	Paris : Congrès annuel	Actualité du CEPS dans le domaine des orthèses et prothèses orthopédiques	-	Aucune	18 11 2013
Pharmaceutiques	Marseille (13) : Les Universités Pharmaceutiques	Intervention dans la Table ronde : « Des filières pour la santé : Pourquoi ? Comment ? »	Par l'Administration		05 12 2013
Mölnlycke Health Care	Paris : Symposium : « Stimuler, cicatriser : l'électrostimulation de la théorie à la pratique »	Quel modèle économique pour l'innovation dans les dispositifs médicaux ?	-		20 01 2014
ACIDIM	Paris : Rencontre annuelle ACIDIM / CEPS (DM)	CEPS : Bilan 2013 – Perspectives 2014	-		23 01 2014
Haute Autorité de Santé	Saint-Denis (93) : Journée pour les fabricants de DM	Les missions, l'organisation et le fonctionnement du CEPS	Par moi-même		31 01 2014
Syndicat de l'Appareil Respiratoire	Marseille (13) : Assemblée générale	Intervention, dans le cadre l'Assemblée générale, sur l'avancement des dossiers du respiratoire	Par l'Administration		01 02 2014
Université Paris-Descartes	Paris : Formation continue Pharmaciens	Cours sur « De la prise en compte de l'évaluation de la CNEDiMTS à la décision du CEPS »	-		06 02 2014
SNITEM	Courbevoie (92) : DM Innovants	La valorisation de l'innovation par le CEPS + Table ronde : « Place de l'impact sociétal dans la valorisation de l'innovation »	Par moi-même		20 03 2014

Cercle des Décideurs Numérique et Santé	Nice (06) : Journées du Cercle	Atelier 2 : « France / Europe : Quelles tendances réglementaires ? Quel état des lieux ? Comment les anticiper ?	Par l'Administration	Aucune	04 04 2014
MEDTEC	Lyon (69) : Conférences – Session Réglementation	Le CEPS: bilan 2013 et orientation 2014	Par l'Administration		10 04 2014
Nile	Paris : Colloque sur la Téléobservance	Situation du dossier PPC	-		24 04 2014

2.5. Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme objet de la déclaration
Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage...
Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence,
en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme objet de la déclaration

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.
(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP — dont la personne ne contrôle ni la gestion ni la composition — sont exclus de la déclaration.)

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme objet de la déclaration

Les personnes concernées sont :
— le conjoint (époux[se], ou concubin[e], ou pacsé[e]), parents (père et mère) et enfants de ce dernier ;
— les enfants ;
— les parents (père et mère).
Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

6. Autres liens d'intérêt que vous considérez devoir porter à la connaissance de l'organisme **objet de la déclaration**

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case : et signez en dernière page

Article L. 1454-2 du code de la santé publique.

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration. »